

Dénomination du poste

Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs

Référent sur le temps de Pause Méridienne

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

✓ Raison d'être du poste

Assurer la direction d'un Accueil Collectif de Mineurs (Périscolaire / Ados)

Etre animateur-référent sur le temps de pause méridienne

Effectuer des remplacements d'ATSEM

✓ Position dans l'organisme

Agent placé sous l'autorité hiérarchique du Maire et par délégation du chef de service éducation – jeunesse et sous l'autorité fonctionnelle du Directeur d'école pendant le temps scolaire

Missions principales et activités associées

- **Mission 1 : Diriger un Accueil Collectif de Mineurs (Périscolaire / Ados)**
 - Encadrer et conseiller les agents et les stagiaires intervenant sur le site : élaboration, mise en place et suivi des activités en lien avec les projets éducatifs et pédagogiques, organiser des réunions de préparation
 - Assurer le fonctionnement quotidien : relations avec les familles, suivi des achats,
 - Surveiller et encadrer les enfants : Mise en place d'un cadre de vie adapté aux besoins de l'enfant et du groupe (respect des règles de sécurité, des consignes de jeux, des règles de vie sociale)
 - Responsabiliser les enfants et valoriser leurs réalisations
- **Mission 2 : Intervenir en tant que référent sur le temps de pause méridienne**
 - Mettre en place un cadre qui favorise le vivre-ensemble
 - Accompagner les autres agents dans leurs pratiques professionnelles
- **Mission 3 : Assister le personnel enseignant**
 - Réception et animation auprès des enfants (accueil des enfants et parents, aide habillage et déshabillage, participation à la préparation, l'installation et la surveillance des ateliers d'activités, surveillance pendant le temps scolaire)
 - Hygiène des enfants (aide à l'apprentissage des règles élémentaires de propreté, change des enfants en cas de besoin, premiers soins infirmiers très simples)
 - Surveillance de la sieste
 - Relations avec les familles (communication avec les parents au moment de l'accueil des enfants)
- **Mission 4 : Entretenir le matériel pédagogique de l'école et de l'Accueil Périscolaire**
- **Mission 5 : Intervenir sur les différentes animations du service jeunesse** (ateliers d'été, carnaval,...)

✓ Moyens et conditions d'exercice

- Temps de travail : 75 %
- Accueil périscolaire matin et soir + horaires pause méridienne + interventions durant le temps scolaire en cas de remplacements d'ATSEM
- 2 à 3 semaines d'anim'jeunes pendant les vacances scolaires
- Congés annuels pris exclusivement durant les périodes de vacances scolaires
-

✓ **Compétences / Exigences requises / Qualifications**

Savoirs :

- Développement de l'enfant à partir de 2 ans (physique, moteur, affectif)
- Connaissance des rythmes de vie des enfants
- Connaissance des savoirs liés à l'animation
- Techniques de jeux et activités
- Utilisation des produits d'entretien / Principes d'hygiène et de sécurité

Savoir-faire :

- Accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages quotidiens
- Aide à l'acquisition d'autonomie
- Application des règles d'hygiène et de sécurité

Aptitudes requises :

- Rigueur et sens de l'organisation
- Autonomie
- Ecoute, patience
- Disponibilité, respect et discrétion à l'égard des enfants et de leur famille

Qualifications :

- CAP petite enfance
- BAFA / BAFD

- Cadre d'emplois : ATSEM ou adjoint technique ou administratif ou d'animation territorial
- Catégorie statutaire : C